

Devis Descriptif

Garde-corps

Modèle BELLEVUE

Fixé sur le devant de la dalle (SA-087)

PD298-BEB087

1. Produits

Les garde-corps en aluminium assemblés selon les normes du manufacturier Ramp-Art, sont en accord avec les règlements du Code National du Bâtiment en vigueur.

2. Matériaux

2.1 Composantes

Le garde-corps est composé d'extrusions d'aluminium d'un alliage 6063-T5.

Le poteau support PPO-298 est extrudé dans un alliage d'aluminium haute résistance, avec des caractéristiques mécaniques supérieures, assemblé à un sabot SA-087 permettant un parfait ajustement de chaque poteau.

Les panneaux de verre seront trempés ou laminés et sont en conformité avec les exigences de sécurité du verre. Ils sont insérés dans les moulures en aluminium au moyen d'une garniture flexible de vinyle (lisses d'encadrement du verre: PLB-369 et PLH-319).

D'autres types de remplissage sont aussi disponibles, tels qu'une tôle d'aluminium, pleine ou perforée.

La main-courante au choix de l'architecte sera d'une seule pièce, jusqu'au maximum de 6 mètres de long : PMC-330 – PMC-560 – PMC-960.

Les joints, raccords et fixations murales sont en aluminium.

2.2 Fini du garde-corps

Le garde-corps aura un fini Duracron®, couleur standard (selon notre charte) ou selon le choix de l'architecte. Une variété de finis est aussi disponible : Acrynar®, Duranar®, Duranar® XL, Anodisation, revêtement à la poudre.

2.3 Fixations

Tous les ancrages sont mécaniques et en acier inoxydable de type 304.

La quincaillerie d'assemblage est en acier inoxydable.

3. Fabrication / Installation

Les garde-corps Ramp-Art sont livrés au chantier en éléments pré-assemblés et sont installés conformément aux plans et devis et aux instructions du manufacturier.

La hauteur finie du garde-corps est de 1070 mm minimum.

L'espacement entre chaque poteau support PPO-298 est déterminé par la surface maximale de verre autorisée par la norme 9.6.6.1 du C.N.B.

Toutes les dimensions seront relevées sur le chantier avant la fabrication des garde-corps.

4. Approbatons

Les dessins d'atelier seront soumis à l'approbation de l'ingénieur.

Indiquer sur les dessins d'atelier les éléments suivants: dimensions, épaisseurs, finis, raccords, joints, ancrages et supports.